

On apprend aujourd'hui, à la suite de la présentation d'offres au Comité d'Entreprise de Petroplus, qu'aucune offre déposée hier n'est jugée recevable par les administrateurs judiciaires. Outre le fait que ces administrateurs sont les représentants d'une législation dépassée, c'est la question de l'avenir industriel et de l'indépendance énergétique de notre pays qui est posée.

Une fermeture de Petroplus aurait des conséquences pour l'ensemble du département, les ports de Rouen et du Havre s'en trouveraient affaiblis. Un emploi dans la chimie crée 5 emplois externes. Par conséquent, de nombreuses entreprises sous-traitantes du département seraient impactées.

L'Etat doit prendre le contrôle provisoire pour stopper le plan de suppressions d'emplois, pour préserver le site de Petit Couronne et trouver des solutions pérennisant l'activité du site. Faire ce choix, c'est être en adéquation avec les promesses de renaissance de l'emploi. La Haute Normandie en a besoin. Maintenir Petroplus, c'est l'avenir !